



Septembre/octobre 2026

La Gogane

Magazine municipal
de la ville de Mûrs-Érigné

157



5 | Le RPE, votre guichet unique petite enfance

7 | « Je suis l'Autre »
le 29 septembre

10 | Un budget
11 responsable

14 | Journée
du patrimoine
le 20 septembre

14 | Découvrez
la nouvelle saison
du CCJC

Agir aujourd'hui pour préparer demain

Ces dernières semaines, notre commune, comme une grande partie du pays, a été confrontée à des épisodes de chaleur particulièrement éprouvants. La canicule n'est plus un phénomène exceptionnel ; elle s'impose désormais comme une réalité avec laquelle nous devons apprendre à vivre et à nous adapter.

Pour une commune, la gestion de ces périodes est complexe. Il faut protéger les plus fragiles, veiller à nos aînés, accompagner les personnes isolées, adapter les services publics, préserver les agents qui travaillent en extérieur et maintenir le fonctionnement quotidien de la collectivité. Les écoles et crèche ont été une grande préoccupation ; les décisions parfois urgentes, notamment de fermeture se sont rendues nécessaires pour protéger les enfants bien que cela ait perturbé l'organisation des parents. Cette vigilance de chaque instant nous rappelle une chose essentielle : face à ces défis, la solidarité demeure notre meilleur atout.

La protection de chacun est une responsabilité collective. Un appel téléphonique à un voisin âgé, une visite à une personne isolée, un geste d'attention ou de prévention peuvent parfois faire toute la différence. Je remercie chaleureusement les agents municipaux, les élus, les associations et tous les habitants qui contribuent à cette chaîne de solidarité.

Cinq mois se sont écoulés depuis les élections municipales. Ces premiers mois ont été consacrés à un travail de fond, souvent discret mais indispensable. Nous avons engagé une analyse précise de la situation financière de la commune

afin de redresser progressivement une trésorerie fragilisée. Nous avons également entrepris un vaste travail d'inventaire des besoins et des priorités de notre territoire.

Au-delà des projets d'avenir, il nous faut aussi faire face à de nombreuses interventions devenues nécessaires après plusieurs années de sous-investissement : équipements à remettre en état, écoles et bâtiments à entretenir, voiries à réparer, dysfonctionnements à corriger. C'est parfois un travail de « rustine », parfois peu visible, mais incontournable pour garantir un service public de qualité et préserver notre patrimoine communal.

Parallèlement, nous avons engagé l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Cet outil de pilotage nous permettra de planifier nos projets à moyen et long terme, de hiérarchiser les investissements et de donner une vision claire de l'avenir de notre commune. Notre ambition est simple : sortir d'une logique où l'on dépense chaque année pour répondre aux urgences, pour entrer dans une démarche où l'on investit avec méthode, cohérence et responsabilité.

Nous avons hérité de nombreux défis, mais nous les abordons avec détermination et lucidité. Notre objectif est de construire une commune plus résiliente, mieux préparée aux enjeux climatiques, plus rigoureuse dans sa gestion et plus ambitieuse pour son développement.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance et votre engagement. Ensemble, nous continuerons à faire de Mûrs-Érigné une commune attentive à chacun, prête à relever les défis d'aujourd'hui et à préparer sereinement ceux de demain.

Votre Maire,
Fabien Véteau.

« Nous avons hérité de nombreux défis, mais nous les abordons avec détermination et lucidité. »

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication : Fabien Véteau, Maire • Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro • Mise en page : service communication • Crédits illustrations : Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Canva Pro) ou précisé par la mention © • Impression : Les ateliers paquereau, 8 boulevard des Bretonnières, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Imprimé sur papier éco-certifié avec des encres végétales • Tirage : 3 400 ex. Dépôt légal à parution Distribution : K'livéo • ISSN 3097-903X

Contact : 5 chemin de Bellevue, CS 80015, 49610 Mûrs-Érigné • Tél. 02 41 79 78 77 • Mail : info@ville-murs-erigne.fr
Service communication : communication@ville-murs-erigne.fr



Aménagement du territoire

On parie que vous avez des idées

Le Conseil de développement Loire Angers (CDLA) se renouvelle et lance un appel à candidature. Vous habitez ou travaillez sur l'une des 65 communes du Pôle métropolitain Loire Angers (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance) et souhaitez vous engager dans la vie démocratique de votre territoire ? Rejoignez cette communauté de plus de 200 citoyens qui réfléchissent collectivement aux grands enjeux locaux (mobilités, transition écologique, habitat, cohésion sociale...) pour éclairer les décisions des élus.

Candidatez jusqu'au 27 septembre, en tant qu'organisation (80 sièges) ou à titre individuel (40 sièges). Les candidatures seront examinées selon plusieurs critères (parcours, engagement local, zone géographique). La nouvelle composition sera dévoilée en décembre, pour une installation début janvier 2027.

En devenant membre, vous vous engagez à participer aux travaux collectifs et à porter un regard ouvert sur des sujets variés. Les membres rejoignent des commissions thématiques qui produisent des propositions concrètes issues de plusieurs mois de réflexion collective. C'est l'occasion de peser sur les politiques publiques locales, d'élargir son réseau et d'approfondir sa connaissance des enjeux du territoire.

Faites entendre votre voix, candidatez dès maintenant : <https://conseil-dev-loire-angers.fr/candidature/>



Stop aux incivilités !

Le bien vivre ensemble repose sur des gestes quotidiens simples : respecter les espaces publics, les règles communes et la tranquillité de chacun. Pourtant, certaines incivilités se multiplient et mobilisent régulièrement les services de la Ville.

Dépôts sauvages, déjections canines, chiens non tenus en laisse, dégradations, nuisances sonores, travaux empiétant sur le domaine public... Ces comportements ne sont pas anodins. Ils dégradent notre cadre de vie, peuvent présenter des risques pour les autres et entraînent des interventions qui mobilisent du temps et des moyens publics.

En juin dernier, plusieurs points d'apport volontaire avaient ainsi été transformés en véritables « vide-greniers » : matelas, mobilier, télévision, pouf et même trampoline avaient été abandonnés sur place. Nos services techniques ont dû intervenir pour tout évacuer.



Ces interventions ont un coût pour la collectivité, donc pour chacun d'entre nous.

Pourtant, des services existent ! Les déchetteries sont accessibles gratuitement aux habitants, sur présentation d'une carte usager, pour déposer encombrants, meubles, appareils électroménagers et autres déchets qui n'ont pas leur place dans les points d'apport volontaire ou dans la nature.

Même vigilance pour les animaux : sur le domaine public, les chiens doivent être tenus en laisse, muselés pour ceux catégorisés et leurs déjections ramassées. Une règle qui protège à la fois les promeneurs, les autres animaux et les propriétaires eux-mêmes.

Enfin, rappelons que fumer est interdit dans certains espaces publics, notamment aux abords des écoles, des équipements sportifs et dans les parcs. Les mégots doivent, eux aussi, être jetés dans les équipements prévus à cet effet.

Ces règles ne sont pas là pour contraindre, mais pour permettre à chacun de profiter des espaces communs dans de bonnes conditions. En cas d'infraction, des sanctions peuvent s'appliquer.

Le respect de notre commune est l'affaire de tous. Adopter les bons gestes, c'est contribuer, chacun à son niveau, à une ville propre, sûre et agréable à vivre.

Dernières animations nature 2026!

Dans le cadre de ses actions environnementales, en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire et Angers Loire Métropole, la Ville de Mûrs-Érigné accueille des événements sur le territoire érimûrois pour découvrir les espèces, les milieux et les paysages de l'Anjou.



- La deuxième partie des rendez-vous nature organisés sur la commune est en ligne ! Un programme varié vous attend avec la **Fête des curieux de nature mercredi 21 octobre**. Les animations sont gratuites et sur inscription obligatoire en raison de places limitées.

Et également :

- **Sam. 26 sept., de 14h à 16h :**
Expérience colorée
(RDV Nature en Anjou)
- **Jeu. 22 oct., de 15h à 18h :**
Herbier photographique
(dans le cadre de l'ABCi d'ALM)

Toutes les informations relatives aux animations sont à retrouver en ligne dans l'agenda du site internet de la Ville : www.murs-erigne.fr ou sur la plaquette disponible dans nos différents espaces communaux.

Contact : Emmanuelle Fougeroux au 02 41 79 78 73 ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr

Le SLAL accompagne à la plantation de haies avec l'aide de la Région et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne!

Les haies sont des réservoirs de biodiversité et jouent un rôle fondamental pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la rétention d'eau dans les sols (retiennent les polluants et filtrent l'eau). Le Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL) coordonne et prend en charge l'organisation des plantations de haies champêtres en binôme avec des prestataires sur le territoire avec l'octroi d'une aide de 80 % (HT) du coût de la plantation (comprend le conseil, les plants, le paillage et les protections de gibier).

Pour bénéficier de l'aide, il faut planter en zone agricole (plein champ ou bordure de voie) sur une longueur de 100 mètres linéaires minimum.

Contact : Virginie Cailleau, technicienne Infrastructure agroécologique au 06 86 97 27 91.



En bref

Tout savoir pour lutter contre le moustique tigre

Dimanche 4 octobre, dans le cadre du Troc'Plantes d'automne organisé par l'association AHBM, rendez-vous sur le stand de Culture Biome pour tout savoir sur le moustique tigre grâce à leur animation « Pik'Tro » de 10h à 12h, à la salle Gaillard.

Animation financée par l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire.



Le RPE, votre guichet unique petite enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est votre interlocuteur unique pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à trouver la solution d'accueil la plus adaptée à votre famille.

Ce service, destiné aux habitants de Mûrs-Érigné et Soullaines-sur-Aubance, s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile. De la naissance jusqu'à 3 ans, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour connaître les modes d'accueil disponibles sur le territoire, être conseillé et réaliser vos démarches.

Un accompagnement personnalisé

Florence Bénétteau, responsable du guichet unique Petite Enfance vous accompagne pour :

- vous présenter les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire ;
- vous aider à choisir la solution la plus adaptée à vos besoins (lieu d'habitation, horaires, rythme, situation familiale...) ;
- vous accompagner dans les démarches d'inscription et de préinscription ;
- vous informer sur vos droits et obligations, notamment si vous employez un assistant maternel ;
- vous conseiller sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et les démarches associées ;
- vous orienter vers les professionnels et services de la petite enfance du territoire.

Des solutions d'accueil pour tous

À Mûrs-Érigné, les habitants bénéficient d'accueils collectifs (Multi-accueil Les P'tits Loups, micro-crèche privée Les P'tits Kiwis et micro-crèche privée Éveil et Moi) et d'accueil individuel (Assistants maternelles agréées exerçant à domicile ou Maisons d'assistantes maternelles - MAM). La liste actualisée des assistantes maternelles est disponible auprès du Relais Petite Enfance (guichet unique).

Faire une demande

Pour toute demande, il vous suffit de prendre rendez-vous avec la responsable du RPE (mardi de 14h à 19h, jeudi de 14h à 17h et vendredi de 14h à 16h). Lors du rendez-vous, vos besoins sont étudiés afin de vous orienter vers la solution la plus adaptée. Si vous souhaitez une place au multi-accueil, votre demande de préinscription est enregistrée et présentée en commission d'attribution.

Une référence pour les professionnels

Le RPE accompagne aussi les assistants maternels et candidats à l'agrément. Il propose des renseignements sur le statut d'assistant maternel et les conditions d'exercice, des temps d'échanges et de professionnalisation, des matinées d'éveil et de socialisation avec les enfants accueillis, des rencontres avec les partenaires de la petite enfance et des matinées d'éveil.

Les enfants accueillis par les assistants maternelles ou en maison d'assistantes maternelles participent à des temps collectifs favorisant leur développement (jeux, ateliers sensoriels, activités motrices, rencontres, sorties et animations par des intervenants extérieurs, temps festifs...). Ces ateliers sont réservés aux professionnels de l'accueil individuel et les gardes à domicile, sur inscription auprès du Relais Petite Enfance.

Le relais petite enfance est une structure VYV Enfance gérée par VYV3 Pays de la Loire

Contact : Relais Petite Enfance (RPE) - Guichet unique, Florence Bénétteau, au 06 75 62 30 47 ou à rpe-murserignesoullaines-pdl@vyv3.fr

Le tennis poursuit son immersion à la crèche

Pour la deuxième année consécutive, des sessions de tennis sont organisées pour les enfants du multi-accueil Les P'tits Loups.



Nicolas Nouchet, professeur passionné de tennis, poursuit ses séances d'initiation pour les enfants du multi-accueil dès septembre. À raison d'un entraînement par mois, les plus grands de la crèche (et quelques doudous) découvrent ce sport à travers de nombreux ateliers : parcours, bataille de boules de neige, lancers... le matériel utilisé est adapté avec différentes balles et raquettes. Une immersion très appréciée de tous qui a été mise à l'honneur lors de la fête de fin d'année de la maison de l'enfance où Nicolas a pu rencontrer les familles et les petits sportifs. Un diplôme a été décerné aux participants du multi-accueil et du Relais Petite enfance (RPE). L'équipe des P'tits Loups est ravie de poursuivre cette collaboration, pour le plus grand plaisir des enfants.

Contact: Multi-accueil Les P'tits Loups, 11 rue des alouettes, au 02 41 57 72 11. Nicolas Nouchet, DEJEPS perfectionnement tennis, enseignant au TC Corné et au TC Vaillante Angers, au 06 82 17 54 57.

La MLA accompagne les 16-25 ans dans leur parcours professionnel

Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu es non scolarisé(e) ? Tu as envie de travailler et d'être soutenu(e) dans ton parcours professionnel et devenir plus autonome ? Alors, rendez-vous à la Mission Locale Angevine dans ton antenne de proximité à Mûrs-Érigné !

Tu pourras rencontrer Laurène Daguéné, Conseillère en Insertion Socio-Professionnelle, et être accompagné(e) dans un parcours sur mesure d'insertion sociale et professionnelle.



Elle pourra notamment te proposer de nombreux ateliers ou actions : orientation, et travail sur le projet professionnel, visites et rencontres entreprises, espaces emploi et démarches administratives, accés et actions de prévention santé et bien d'autres...

Pour bénéficier de cet accompagnement, contacte-la !

Contact: Mission Locale Angevine, Sylvie, Chargée d'accueil au 02 41 24 71 43 ou à accueiljeunes@mla49.fr

En bref

Des ateliers arts plastiques pour les 6/10 ans

Venez découvrir les arts plastiques sous toutes leurs formes avec des ateliers animés par la plasticienne Marie-Carmen Effray alias Marie k.

Dessin, peinture, pastel, modelage terre, sculpture, plâtre, fusain, maquettes... les apprentissages seront nombreux et variés.

Les cours ont lieu le mercredi matin, à partir du 7 octobre, à la salle Gaillard.

Tarifs : de 119 € à 237€ pour l'année en fonction du quotient familial.

Contact: Espace Jeunes, 10A chemin de Bellevue, au 02 41 44 44 41 ou à espace.jeunes@ville-murs-erigne.fr

Vie locale

Alertes météo et sanitaire: protéger les plus fragiles est une priorité!

Alors que nous sortons d'épisodes caniculaires, il est d'autant plus crucial de faire connaître le registre nominatif communal, réel outil de suivi et d'accompagnement des personnes isolées, âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap.



Sur simple demande auprès de l'Hôtel de Ville ou du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), vous pouvez figurer sur le registre nominatif communal. Cela permet aux services ou élus en charge de la gestion d'une crise (grand froid, canicule, pandémie...) de prendre contact avec les personnes inscrites et de s'assurer qu'elles vont bien.

Voisin, ami, famille ou encore professionnel du soin ou de l'aide à domicile, vous pouvez être en contact avec une personne vulnérable et isolée. Dans ce cas n'hésitez pas à lui proposer cette inscription sur le registre, il est même possible de le faire pour elle, avec son accord.

Ensemble, protégeons les plus fragiles.

Contact: Hôtel de Ville, service population, au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr • CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

Proches aidants: spectacle-débat « Je suis l'Autre »

Dans le cadre de la Journée nationale des aidants, découvrez le spectacle « Je suis l'Autre », lors d'une rencontre le 29 septembre prochain à 15h au Centre Culturel Jean Carmet.

Ce spectacle de la compagnie Ergatica vous emportera dans une valse... Celle de la vie à contretemps de toutes celles et ceux qui en arrivent à s'oublier, un peu, beaucoup, toujours avec respect et tendresse pour l'Autre aimé(e).

Cette action est gratuite et ouverte à tous. Elle inaugure une série de neuf rencontres dans tout le département, à l'occasion de la Journée nationale des aidants et à l'initiative de nombreux partenaires, acteurs du soutien aux proches aidants sur le territoire.

À Mûrs-Érigné, cette proposition vous est faite par la Commune et le CCAS, en partenariat avec l'UDAF 49, le CLIC de Loir à Loire, la Résidence La Buissais et la résidence autonomie Les champs

fleuris (Les Ponts-de-Cé). Le spectacle est suivi d'un échange avec les professionnels locaux. Un forum d'information et des expositions sur le thème des aidants vous y seront également proposés.

Réservation conseillée, en ligne ou par téléphone auprès du CCAS.

Besoin de relai auprès de votre proche pour participer à ce spectacle ? Un accueil sur place ou une présence à domicile pourront être programmés. Contactez-nous !

Contact: CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

« Je suis l'Autre »
29 septembre à 15h au CCJC
Gratuit, réservation conseillée sur la billetterie en ligne
cc-jeancarmet.mapado.com



© François Maisonneuve

Découvrez la Résidence Accueil Saint Pierre grâce à son émission de radio!

En mai dernier, les résidents de la Résidence Accueil Saint Pierre, gérée par l'association Cités Caritas depuis septembre 2025, ont eu le privilège de réaliser une émission de radio diffusée sur les ondes de Radio G!, radio locale angevine.

Un mercredi de mai, les résidents ont eu la surprise de découvrir un véritable studio de radio installé dans leur salle conviviale. Annely Boucher, animatrice pour Radio G!, les accueille, les personnes s'installent, elles essaient les micros, les casques, et entendent leur voix, pour la première fois pour la plupart d'entre eux. Les intervenants sociaux leur expliquent qu'ils vont pouvoir réaliser leur propre émission de radio. Ils en choisissent l'intégralité du contenu. « Certains voulaient raconter des histoires, des blagues, passer leurs musiques, mais surtout raconter notre vie au sein du château », raconte Katia. « Nous voulions témoigner de ce que nous vivons au quotidien ». « Nous nous sommes mêmes levés très tôt pour enregistrer les oiseaux » raconte avec amusement Denis. « J'ai trouvé ça très étrange de m'entendre, c'était la première fois que je m'entendais, c'était très bien », témoigne Patrice, un autre résident.

Contact: Résidence Accueil Saint Pierre, 39 route de Cholet, au 02 41 46 60 25

L'UPAJ recherche des bénévoles

La saison 2026-2027 de l'Université Populaire Albert Jacquard est lancée! Avec 26 ateliers proposés et un appel à rejoindre son équipe de bénévoles, l'UPAJ poursuit sa mission de partage des savoirs, de convivialité et d'engagement citoyen. Découvrez comment participer à cette dynamique ouverte à tous

La saison 2026-2027 est officiellement lancée depuis le 11 septembre, date de présentation de nos 26 ateliers. Vous pouvez retrouver le programme et les modalités d'inscription sur notre site.

L'UPAJ, qui existe depuis 14 ans, souhaite partager avec des jeunes majeurs ou tout habitant quel que soit son âge, son expérience de vie associative.

Vous avez envie d'agir concrètement, de soutenir des valeurs, nous vous proposons de vous accueillir au sein de l'UPAJ. Dans une ambiance conviviale, ensemble, on apprend, on partage et on tisse des liens. Chacun peut y trouver un véritable épanouissement et un équilibre de vie.

Si vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les informations sur notre site ou bien contactez-nous par mail, nous serons ravis d'échanger avec vous. N'hésitez pas à faire connaître l'UPAJ à votre entourage.

Contact: UPAJ à universite.populaire.jacquard@gmail.com ou sur www.upaj.fr



Pour la partie interview, les résidents ont choisi d'accueillir Aurélie Fontaine, responsable du Centre Culturel Jean Carmet. « Ainsi on a pu s'intéresser à la vie de notre commune ».

L'association remercie la Ville de Mûrs-Érigné pour l'octroi d'une subvention permettant la réalisation de ce projet.

Écoutez « La Vie de Château » sur www.radio-g.fr (rubrique « Émissions » > « Ateliers Radio G ! »).

En bref

Que peut-on faire au Repair Café?

Un peu de tout...et tout est gratuit! Venez avec votre objet défectueux (ordinateur, cafetière, vélo, téléphone, aspirateur...) et voyons ensemble ce que l'on peut faire : démonter, diagnostiquer, réparer si possible. Entretenons nos objets du quotidien pour qu'ils durent plus longtemps! Et ensuite? On a bien mérité un bon café! Rendez-vous le dernier samedi de chaque mois (sauf décembre), de 9 h 30 à 12 h 30, au Gerموir.

Contact: ACF 49, Au Gerموir, 12 chemin de Bellevue, au 06 22 22 33 52 ou lucannel@bbox.fr

Les élections en 2027

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 18 avril (1^{er} tour) et 2 mai 2027 (2nd tour).

Les inscriptions sur la liste électorale se font directement à l'Hôtel de Ville ou par internet sur www.service-public.gouv.fr Elles seront possibles jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour soit jusqu'au vendredi 12 mars 2027 inclus.



Passé cette date il ne sera plus possible de vous inscrire sur les listes et donc de vous rendre aux urnes pour voter lors des élections présidentielles.

De plus, un déménagement sur la commune peut impliquer un changement de bureau de vote, pensez alors à venir régulariser votre situation à l'accueil de l'Hôtel de Ville muni de votre pièce d'identité (valide ou en cours de validité) ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Après les élections présidentielles, il est fort probable que des élections législatives suivent. Dès que les dates seront connues, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Contact: service population au 02 41 79 78 77 ou à population@ville-murs-erigne.fr

Recensement citoyen obligatoire dès 16 ans

À partir de 16 ans, il est obligatoire de se faire recenser et ce dans les 3 mois suivant l'anniversaire.

Depuis un changement de logiciel, le service population n'est plus en mesure d'envoyer de convocation aux jeunes de 16 ans pour les en informer. Aussi, nous vous recommandons de vous rendre dès que possible au service population, aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, afin de vous faire recenser.

Le recensement permet d'obtenir une attestation indispensable pour s'inscrire aux examens, le baccalauréat ou encore à certains concours administratifs avant 18 ans. Il permet également d'être convoqué à la Journée du citoyen (JDC), obligatoire pour passer le permis de conduire, ou s'inscrire à certains concours après 18

ans. Il permet aussi d'être inscrits automatiquement sur les listes électorales. Enfin, il permet à l'Etat de planifier les effectifs pour la JDC et d'identifier les besoins civiques des jeunes.



Contact: service population au 02 41 79 78 77 ou à population@ville-murs-erigne.fr

Carnet d'état civil



• • • • Naissances

- Cléo Pichaud Leblond : 19/05/26
- Marius Boisson Bonnami : 31/05/26
- Maëlie Avix : 11/06/26
- Ilia Katamadze : 14/06/26
- Nyah Saunier Uong : 04/07/26
- Élio André : 09/07/26
- Roméo Constantin : 24/07/26
- Nathan Bouet : 02/08/26
- Ezio Maillet : 06/08/26
- Basile Nauleau : 13/08/26



• • • • Mariages

- Morgan Brillouet et Sophie Pichot : 06/06/26
- Christophe Charrier et Barbara Redureau : 13/06/26
- François Amy et Ylka Wora Mpemba : 11/07/26
- Douglas Cornu et Inge Van Dijk : 20/07/26
- Ludovic Robert et Houda Karam : 08/08/26



• • • • Décès

- Rachel Pénard vve. Noguès : 24/03/26
- Roger Lô : 30/03/26
- Philippe Girard : 18/04/26
- Michel Stievenard : 29/05/26
- Lucien Blanchard : 05/06/26
- Armelle Beugné vve. Mancion : 08/06/26
- Lucette Greffier vve. Goislard : 14/06/26
- Hélène Lieven vve. Tailleux : 29/06/26
- Gwenola Dalifard ép. Frakso : 07/07/26
- Suzanne Boudier vve. El Koubbi : 11/08/26

Présentation du budget 2026

Le budget 2026, voté en début d'année par la précédente majorité, laissait apparaître une situation financière préoccupante, avec un déficit de plus de 727 000 € (des dépenses supérieures aux recettes).

Face à cet héritage, j'ai fait le choix d'agir rapidement, avec un cap clair : rétablir nos équilibres financiers sans renoncer à l'essentiel, c'est-à-dire l'investissement et la qualité des services publics.

Avec l'ensemble des services municipaux, pleinement mobilisés, nous avons engagé un travail exigeant et responsable. Il a permis de dégager 209 000 € d'économies sur les dépenses et d'identifier 125 000 € de recettes nouvelles.

Ces décisions produisent aujourd'hui des résultats concrets : le budget modificatif que nous venons d'adopter réduit le déficit à 393 000 €, soit une amélioration de 334 000 €. Ce redressement est réel, et il démontre qu'une gestion rigoureuse, volontariste et lucide permet d'agir efficacement.

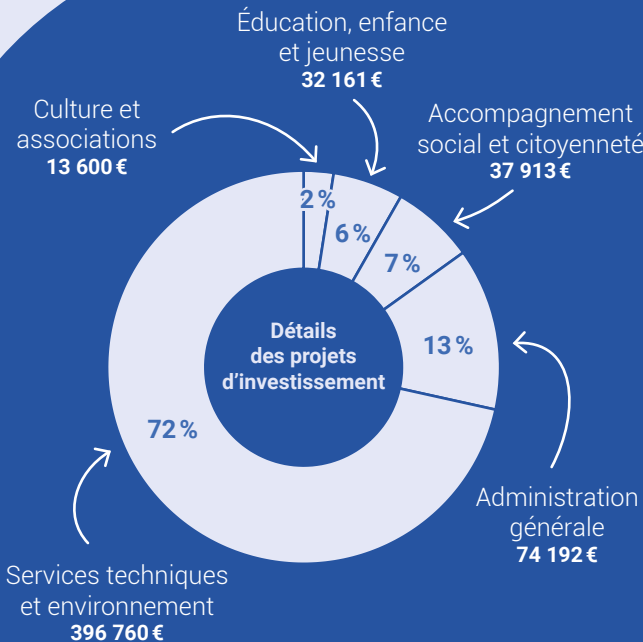
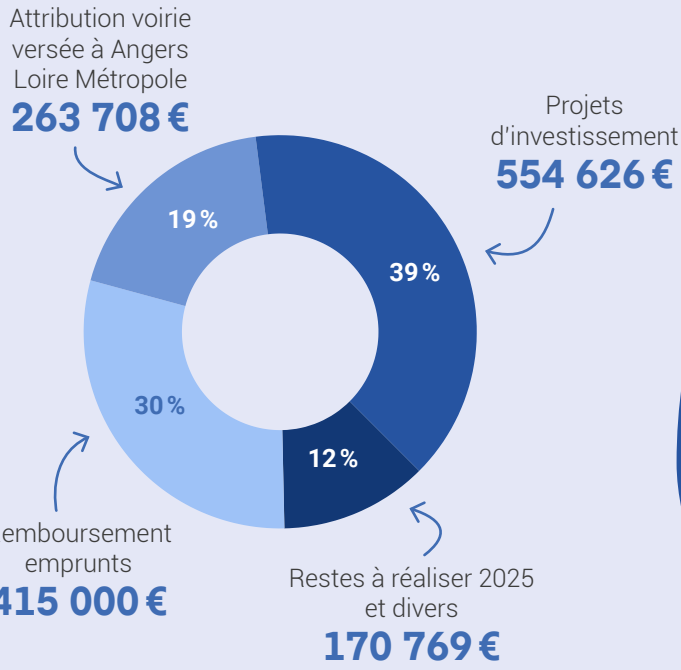
Pour autant, je le dis avec clarté : le travail n'est pas terminé. Nous devons poursuivre nos efforts avec constance et responsabilité.

C'est dans cet esprit que je fixe désormais un objectif ambitieux et nécessaire : présenter, début 2027, un budget équilibré, accompagné d'un plan pluriannuel d'investissements. Notre ambition est simple : assurer la stabilité financière de notre commune tout en continuant à préparer son avenir, en investissant dans des projets utiles, concrets et au service de tous.

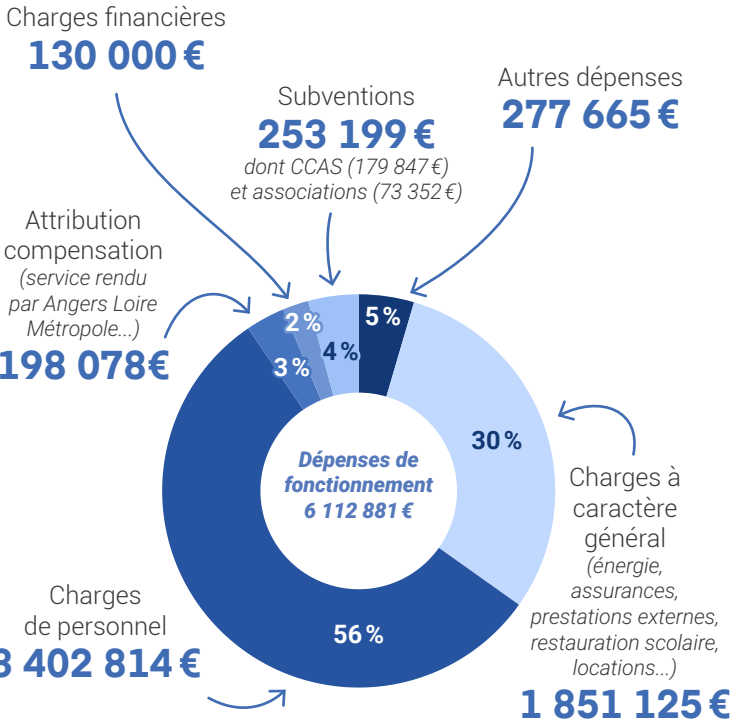
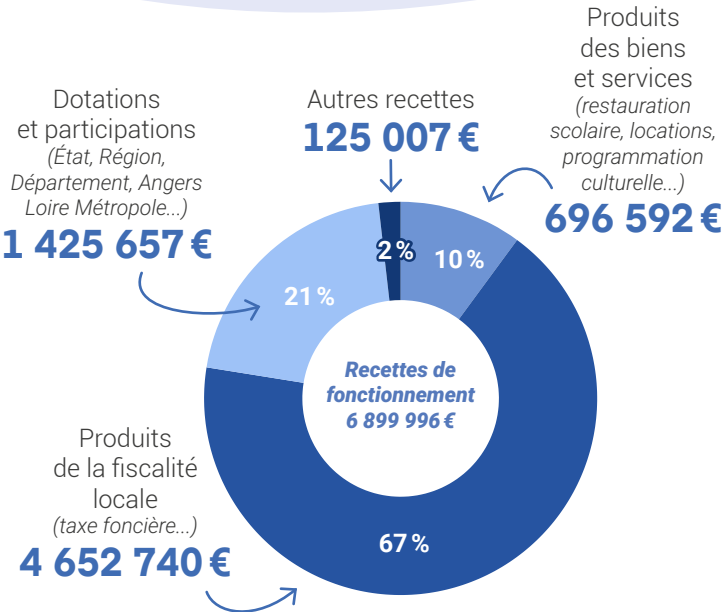


Philippe Careau, 4^e adjoint délégué aux finances

1 404 103 €
de dépenses d'investissement



Budget de fonctionnement
6 899 996 €



Le résultat entre les recettes et les dépenses, soit 787 115 €, permet d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

Pour 100€ dépensés en fonctionnement, la Commune consacre donc :



Les principales dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissements votées concernent des mises aux normes obligatoires, des adaptations d'urgence à la canicule ou des achats de matériel en contrepartie d'économies de fonctionnement.



Bernard Garson, une vie au service de Mûrs-Érigné

C'est une figure profondément engagée dans la vie de Mûrs-Érigné qui nous a quittés le 11 juillet dernier, à l'âge de 93 ans. Arrivé dans notre commune en 1970, Bernard Garson aura, pendant plus de cinq décennies, contribué à la faire vivre à travers ses engagements associatif, sportif, culturel et municipal.



Instituteur, puis directeur d'école, Bernard Garson a toujours accordé une place essentielle à l'éducation et à la transmission. Dès son arrivée à Mûrs-Érigné, il s'investit dans la vie locale et fonde, avec Mme Desmas, l'ASI Basketball, un club auquel il restera particulièrement attaché. « Mon sport favori », aimait-il rappeler avec malice. Il rejoint également l'Amicale laïque, fidèle à ses convictions et à son attachement à l'école publique.

En 1977, Bernard Garson devient adjoint au maire. Il exercera cette fonction durant de nombreuses années et sera notamment premier adjoint de 1995 à 2001. Au cours

de son parcours municipal, il aura travaillé aux côtés de cinq maires : Raoul Monnier, Alphonse Morineau, Annie Fayaud, André Chevet et Philippe Bodard. Une longévité qui témoigne de sa constance et de son attachement à notre commune.

Il contribue notamment à la création de l'Office municipal des sports, de la culture, des loisirs et de l'action sociale (OMSCLAS), qu'il présidera pendant dix ans. Cette structure illustre bien sa conception de l'action locale : faire vivre le sport, la culture, les loisirs et la solidarité, et permettre à chacun de trouver sa place dans la vie collective.

La culture occupait également une place importante dans son engagement. Il s'investit dans le Salon du livre ancien et participe activement au Comité de jumelage. L'Espagne et la Roumanie, où il voyage avec le comité, comptaient parmi ses souvenirs les plus précieux, notamment pour les rencontres humaines qu'il y avait faites. En 1986, il est à l'origine de la création du Salon des artistes de la commune. Quarante ans plus tard, cette manifestation existe toujours, témoignant de la trace qu'il a laissée dans la vie culturelle de Mûrs-Érigné.

Mais au-delà des fonctions et des réalisations, c'est aussi un homme

que nous souhaitons saluer. Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de sa gentillesse, de sa disponibilité et de son goût pour les échanges. Ils garderont aussi le souvenir d'un homme simple et volontiers malicieux, dont l'humour rendait les rencontres toujours chaleureuses. Bernard savait s'investir avec sérieux sans jamais se prendre trop au sérieux.

Par son action dans les écoles, les associations, le sport, la culture, le jumelage et la vie municipale, il aura accompagné et enrichi la vie de Mûrs-Érigné pendant plus de cinquante ans.

À sa famille, à ses trois fils, à leurs conjointes et à ses quatre petits-enfants, la Municipalité adresse ses plus sincères condoléances.

Et à toi, Bernard, nous souhaitons simplement te dire merci. Merci pour ton engagement, pour les projets que tu as fait naître, pour les liens que tu as contribué à créer et pour toutes ces années consacrées à notre commune. Une partie de l'histoire de Mûrs-Érigné s'est écrite avec toi. Ton souvenir, lui, continuera de vivre à travers les initiatives et les rendez-vous que tu as contribué à faire vivre. Et maintenant que tu as retrouvé Nicole, ton épouse, nous t'espérons heureux et apaisé.

Succès du vide-greniers route de Cholet

L'OMSCLAS est ravi du grand succès et de la grande joie des participants et visiteurs au retour du vide-greniers sur la route de Cholet — et sous un beau ciel bleu ! Les 130 emplacements ont été pris d'assaut par 106 exposants. Un grand nombre de visiteurs ont pu flâner et faire des trouvailles à petits prix toute la journée. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dimanche 13 juin 2027 pour un vide-greniers organisé lors de la Fête du Jau.

Contact: OMSCLAS à omsclasmurserigne@gmail.com



© Les Instantanés de Chloé



S'accorder Un temps d'harmonie

Installée square des Dahlias, Mathilde Sabatier a ouvert les portes de son cabinet de bien-être « Un temps d'harmonie » en mai dernier. Baignée depuis l'enfance dans l'univers du bien-être et de la médecine chinoise, elle propose massages et soins énergétiques dans un espace pensé pour le ressourcement et la détente. Rencontre avec une praticienne qui a fait de l'écoute et de l'intuition les piliers de son approche.

Quel a été votre parcours avant d'ouvrir « Un temps d'harmonie » ?

J'ai grandi dans cet univers : ma mère est praticienne en médecine chinoise. Elle nous soignait avec des massages, de l'acupuncture, toute la philosophie de la médecine traditionnelle chinoise. Depuis trois ans je me forme, j'approfondis les connaissances et mon savoir-faire auprès de plusieurs professionnelles (école *Envie de Sens* à Tours, avec Dorothée Calvo, Claire Léger à Brissac, formation à Bali). Le massage, c'est un vrai artisanat : il faut prendre le temps d'apprendre le geste, de l'intégrer. C'est ce chemin que j'ai voulu respecter avant de m'installer.

Vous proposez notamment le Qi Cleansing. De quoi s'agit-il ?

C'est un soin énergétique inspiré des principes de la médecine chinoise. Le Qi, c'est l'énergie vitale, nourrie par l'alimentation et la respiration. Ce soin, basé sur le souffle et l'apposition des mains, aide cette énergie à circuler librement dans le corps et peut faire remonter des émotions. Les personnes

qui me contactent sentent souvent un blocage en elles. Elles sont prêtes à franchir une autre étape. Je propose également des massages bien-être et du drainage lymphatique (réservés à une clientèle féminine).

Comment fonctionne votre cabinet au quotidien ?

Je reçois le mercredi et le vendredi, et je me déplace à domicile le samedi. Les réservations se font en ligne, sauf pour le Qi Cleansing, pour lequel je préfère échanger au préalable afin de bien comprendre les attentes de la personne. Ce qui me tient à cœur, c'est de continuer à me former, je pars d'ailleurs en Thaïlande en fin d'année pour me former au massage thaï ! Je prévois aussi d'organiser des retraites énergétiques dans de jolis lieux en Bretagne.

Contact: Mathilde Sabatier, Un temps d'harmonie, 4 square des Dahlias, au 06 41 42 72 66, à untempsdharmoniepro@gmail.com ou sur untempsdharmonie.fr



Chez Cooky devient Le Reflet

Début juin, l'historique bar tabac du bourg de Mûrs « Chez Cooky » a été repris par Khedim Kendji à la suite du départ en retraite de son propriétaire. Nouvellement baptisé « Le Reflet », le lieu propose dorénavant de nouveaux services. Rencontre avec ce nouvel entrepreneur investi pour développer son activité.

Qu'est-ce qui vous a amené à racheter ce bar-tabac ?

Ancien dépanneur automobile, j'avais envie de me reconverter et l'opportunité s'est présentée. J'étais déjà client de l'établissement et je voyais un potentiel qui pouvait être développé. Il y a cinq ans, j'en avais parlé avec l'ancien propriétaire, qui m'avait proposé de revenir lorsqu'il partirait à la retraite. Quand j'ai appris qu'il souhaitait vendre, je me suis donc positionné. J'ai ensuite suivi les formations réglementaires nécessaires avant de me lancer.

J'aimais aussi beaucoup l'endroit et son côté familial et convivial. C'était important pour moi de conserver cet esprit tout en apportant de nouveaux services.

Que proposez-vous aujourd'hui ?

Le Reflet conserve les activités de bar, tabac, Française des Jeux et flipper, auxquelles j'ai ajouté le PMU, les boissons à emporter, le CBD, le vapotage et les fléchettes. L'objectif est de proposer une offre plus diversifiée et de répondre aux différentes attentes de la clientèle.

D'ici la fin de l'année, des travaux sont également prévus pour réaménager l'intérieur et gagner en espace. Pour la suite, je prendrai le temps d'observer les habitudes de la clientèle afin d'adapter éventuellement les horaires et de continuer à faire évoluer le lieu.

Contact: Khedim Kendji, Le Reflet, 62 route de Nantes • Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h et le dimanche de 9 h à 14 h.

Le rideau se lève sur une nouvelle saison au CCJC!

Le Centre Culturel Jean Carmet dévoile sa nouvelle saison culturelle, riche en découvertes et haute en couleur. Placée sous le signe de l'éclectisme, de la convivialité et de la proximité, cette programmation s'adresse à tous les publics et à toutes les curiosités : théâtre, concerts, expositions, théâtre, ciné-concert, bals, et bien d'autres rendez-vous rythmeront cette année culturelle.

Les premiers rendez-vous incontournables:

Alexis Le Rossignol «Un tantinet CHAMBOULÉ par les choses»
jeu. 22 octobre 2026 • 20h30 • au CCJC

Alexis Le Rossignol © Pierre Jeannelle

Après le succès de ses précédents spectacles, Alexis Le Rossignol revient sur scène avec une nouvelle création drôle et sincère. « Un tantinet CHAMBOULÉ par les choses », c'est l'histoire d'un humoriste lancé dans l'écriture d'un nouveau spectacle, mais rapidement rattrapé par la vie et son lot d'imprévus, parmi lesquels une future paternité qui vient bousculer ses plans.

Mûrs-Érigné accueillera la première date de la tournée après Paris! Découvrez ce nouveau spectacle qui transforme les chamboulements du quotidien en un moment de rire irrésistible.

Tarifs: 30 € plein / 15 € réduit / 10 € érimûrois
Durée: 1 h 15 • **Âge:** tout public, à partir de 12 ans
Réservation auprès du CCJC : au guichet aux horaires d'ouverture ou sur la billetterie en ligne cc-jeancarmet.mapado.com . Pour plus d'informations, contacter le CCJC au 02 41 57 81 85.



Certaines dates à ne pas oublier pour bien démarrer la nouvelle saison :

- **Vendredi 18 septembre - 20h30:** *Faire Troupeaux* • Cie FRAG. • Théâtre • CCJC • Durée : 1 h 20 • Tout public, à partir de 13 ans
- **Mardi 29 septembre - 15h:** *Je suis l'Autre* • Cie Ergatica • En partenariat avec le CCAS de Mûrs-Érigné • Dans le cadre de la Journée nationale des aidants • Spectacle • Théâtre • CCJC • Durée : 1 h 15 • À partir de 12 ans
- **Mardi 6 octobre - 20h30:** *Nous les fous* • Cie le Chant de la Carpe ! • Théâtre • En partenariat avec l'ACSM • CCJC • Durée : 1 h 25 • Tout public, à partir de 15 ans

Plus que quelques jours pour vous inscrire!

Ne manquez pas la 38^e édition de l'Exposition des Artistes de Mûrs-Érigné.

Vous avez jusqu'au vendredi 25 septembre 2026 pour déposer votre inscription. L'exposition se tiendra du vendredi 20 novembre au jeudi 26 novembre 2026.

Inscription auprès du CCJC.
Plus d'information auprès du CCJC au 02 41 57 81 85 ou en ligne sur www.murs-erigne.fr.



Festival Couleurs Chanson

ven. 6 > dim. 8 novembre 2026 • au CCJC • En partenariat avec l'Association Couleurs Chanson

« Un rendez-vous... On s'en fait souvent une idée, avant. Mais si on ouvrait la boîte à surprises ? Si on laissait la place à la re-découverte ? Si on passait par des chemins inédits ? »

Le Festival Couleurs Chanson signe son grand retour cet automne pour une nouvelle édition. C'est un savoureux mélange de chansons et d'émotions, au rythme d'artistes talentueux qui vous feront vibrer durant trois jours de fête de partage et de souvenirs à créer.

voyage porté par une musique métissée et festive.

Tarifs:

- Pass 3 jours : 70 €
- Soirée tarif plein : 25 € vendredi et dimanche / 30 € samedi
- Tarif réduit (étudiants / demandeurs d'emploi) et érimûrois : 20 € vendredi et dimanche / 25 € samedi / 5 € - 12 ans

Âge: tout public • **Bar sur place** • Réservation auprès du CCJC : au guichet aux horaires d'ouverture ou sur la billetterie en ligne sur cc-jeancarmet.mapado.com . Pour plus d'informations, contacter le CCJC au 02 41 57 81 85.

Au programme :

- **Vendredi à 20h :** Nicolas Moro ouvrira le bal, et la musique délicate et puissante de Contrebassens clôturera la soirée.
- **Samedi à 20h :** CharlÉlie Couture vous embarquera pour une escapade en solo, tandis que Bobby Lapointe verra enfin son rêve exaucé d'être interprété par des femmes.
- **Dimanche à 15h30 :** Bonbon Vodou vous invite à un

Érimûroises, Érimûrois, pensez à faire votre carte!

Vous n'avez pas encore la carte érimûroise ?

Venez aux horaires d'ouverture à l'accueil du CCJC (lundi et vendredi de 14 h à 18 h et mercredi de 10 h à 12 h) munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une photo d'identité et de votre livret de famille (pour les enfants). La carte est gratuite, donne droit à des tarifs réduits et est valable durant toute la saison !

Vous êtes déjà titulaire de la carte ?

Ramenez-là avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de la renouveler.



Journée du patrimoine le 20 septembre

La Ville de Mûrs-Érigné et l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine proposent une balade commentée pour (re)découvrir l'histoire locale à travers des photographies anciennes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



Mûrs-Érigné naguère... C'était au temps où Mûrs ne s'appelait pas encore Mûrs-Érigné. Remontez le temps avec des photos anciennes qui vous seront présentées et commentées au cours d'une balade de 9 h à 11 h sur la Roche d'Érigné. Rendez-vous devant l'espace Bellevue à 9 h. Retour à 11 h à l'espace Bellevue pour y découvrir d'autres quartiers de Mûrs-Érigné au travers d'une exposition. Ceux qui n'auraient pas fait la balade pourront rejoindre le groupe. À 12 h, un verre de l'amitié sera offert par la Ville de Mûrs-Érigné

Que cette matinée soit l'occasion de porter un regard plus attentif sur notre patrimoine commun, de mieux connaître son histoire pour mieux le protéger.

Gratuit, ouvert à tous • Réservation sur la billetterie en ligne cc-jeancarmet.mapado.com • Distance : de 3,5 à 4 km • Accessible aux personnes à mobilité réduite et aux enfants (sous la responsabilité de leurs parents).

Contact: association pour la Sauvegarde du Patrimoine architectural et culturel de Mûrs-Érigné au 06 47 44 19 26 ou à contact@asso-patrimoine-murs-erigne-49.fr

KaléidoVox fait sa rentrée

L'année 2026-2027 s'ouvre sur la préparation de nouveaux concerts : vendredi 9 octobre à l'UCO puis au Centre Culturel Jean Carmet samedi 29 et dimanche 30 janvier. Notez déjà ces dates. Les réservations pourront se faire à partir du site de la chorale.

La rentrée a débuté dès le 1^{er} septembre avec la préparation des futurs concerts. Nous sommes en effet conviés par l'UNAFAM 49 à animer une soirée musicale le 9 octobre dans le grand amphithéâtre de l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) à Angers. Concert caritatif gratuit organisé dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM 2026), avec participation d'autres ensembles. Les choristes savent combien chanter collectivement procure bienfait, plaisir et profond épanouissement. N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès cette rentrée même si le programme d'apprentissage est largement entamé. On trouve toujours sa place à KaléidoVox !

D'autant plus que le rendez-vous suivant fin janvier 2027 au Centre Culturel Jean Carmet fera date dans l'histoire de la chorale. Plus qu'un simple concert, c'est un spectacle complet avec musiciens, théâtre et danse qui vous racontera toute une aventure quand « KaléidoVox fait son cinéma ». Les enfants trouveront également leur place dans le spectacle.

Comme les années passées, nos répétitions ont lieu le mardi à 20 h 30 à la Maison des Arts. Elles sont dirigées par notre cheffe de chœur Lara Fenaille et accompagnées par des pianistes. Rigueur, plaisir et convivialité sont de mise. À bientôt donc, comme choriste ou spectateur.

Contact: KaléidoVox, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, au 06 99 92 10 98 ou à choraledemurserigne.fr



Concert Mozart à Cunault en 2025

Les Archers de l'Aubance au top pendant l'été

Les championnats de France extérieurs sont venus clore cette saison de la plus belle des manières pour le club de tir à l'arc présent sur la ville depuis plus de 30 ans. Une médaille d'or et la montée en Division Nationale 2 pour l'équipe Femme !

Après une saison hivernale honorable, les Archers de l'Aubance ont brillé lors de la saison extérieure. Les équipes femme et homme ont toutes les deux gagné le championnat régional, obtenant la qualification pour la finale nationale. Lors de celle-ci, l'équipe femme tire son épingle du jeu et obtient son billet pour participer au championnat de division nationale 2 en 2027.

À la suite, le championnat individuel, avec 4 participants pour le club et une médaille d'or avec le titre de Championne de France pour Audrey Gastineau (une première pour le club).

Si vous n'avez pas pu venir nous voir lors des portes ouvertes ou au Forum des associations, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir des informations.

Contact: Les Archers de l'Aubance à contact@archers-aubance.fr sur Facebook @archersaubance



L'équipe Femme: Kristylen, Françoise, Marina, Katell et Audrey

Multisport santé avec AHCV

Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité physique sans pression ? en toute convivialité et en vous amusant ? Rejoignez AHCV le mardi, de 9 h à 11 h, salle des Grands Moulins.

Nous sommes tous de niveaux différents et pourtant nous nous « confrontons » les uns aux autres dans la bonne humeur, sans heurt et dans le respect de tous. Plusieurs jeux de ballons (en mousse) vous seront proposés. Certains courent, d'autres marchent ; pas de jugement. Quelque fois, ce sont des jeux avec des raquettes, du tir à l'arc ou des sports adaptés à des néophytes. Nous terminons par du badminton ou, pour ceux qui le souhaitent, du renforcement musculaire.



Nous proposons aussi de la gym sur chaise et équilibre de 11 h à 12 h salle des Grands Moulins. Venez pratiquer des mouvements adaptés pour tous, par l'exécution de gestes, de marches, de jeux doux favorisant le maintien de l'équilibre, le tonus, la coordination et le plaisir de partager un moment de détente avec le groupe.

N'hésitez pas à venir faire 2 séances d'essai. Renseignements auprès de Danièle au 06 29 80 78 10 (n'hésitez pas à laisser un message pour être recontacté).

Contact: AHCV Multisport santé au 06 61 82 70 03 ou à comahcv@gmail.com

Le mercredi soir, place au multisport pour les adultes !



Envie de bouger, de découvrir de nouvelles activités et surtout de passer un bon moment ? Un nouveau créneau multisport réservé aux adultes ouvre chaque mercredi soir, de 20 h à 21 h 15, hors vacances scolaires au Centre Bouëssé La Garenne.

L'objectif ? Proposer une séance dynamique, conviviale et variée, où chacun peut pratiquer, découvrir ou simplement se faire plaisir, quel que soit son niveau.

Au programme, impossible de s'ennuyer ! Les séances pourront faire découvrir les sports collectifs, les sports d'opposition, les arts du cirque, le tir à l'arc, l'escrime, le roller, le Kin-Ball, la course d'orientation, le vélo... et bien d'autres activités encore.

Ici, pas question de se spécialiser dans une seule discipline : on change, on expérimente, on apprend et on s'amuse ! Une belle occasion de sortir de sa routine, de rencontrer d'autres adultes et de pratiquer une activité physique dans une ambiance détendue.

Que vous soyez sportif confirmé, amateur de nouvelles expériences ou simplement à la recherche d'une activité pour bouger en milieu de semaine, ce rendez-vous est fait pour vous.

Alors, pourquoi attendre ? Enfilez vos baskets et venez tester le multisport, 2 séances d'essai gratuites sont possibles tout au long de l'année !

Contact: Centre Bouëssé La Garenne, 7 route de Nantes, au 07 87 16 65 31 ou à clubmultisports@fol49.org

Activités créatives et récréatives à la Renouée

La Renouée vous propose des activités manuelles et récréatives, dans la détente et la convivialité.

Les activités ont lieu salle Gaillard. Le lundi, retrouvez l'atelier créatif (patchwork, de la broderie, du tricot...) de 14 h à 17 h, et le yoga du rire (exercices de rire et de respiration) de 18 h à 19 h. Également, en alternance 1 jeudi sur 2 de 14 h à 17 h, atelier cartonnage (réalisation d'objets, de boîtes, cadres...) ou Récréajeux (après-midi de détente en jouant à différents jeux de société classiques ou plus complexes).

Une séance découverte est possible pour chaque activité.

Contact: La Renouée à assolarenouee49@yahoo.com



En bref

Et si vous marchiez avec les Chemins Creux ?

La reprise est programmée pour la mi-septembre. Alors, venez nous rejoindre !

Chaque vendredi après-midi hors vacances scolaires, notre association propose, au choix, 3 marches (4km, 8km, 11km) encadrées par 4 bénévoles. Chacun peut y trouver le parcours de son choix pour garder la forme et entretenir des contacts amicaux. Nous proposons également diverses activités festives tout au long de l'année. Le 13 octobre prochain, à 14h, nous organisons un concours de belote. Inscriptions obligatoires par mail ou au 06 06 64 15 89.

Pour relater nos actions passées et à venir, un blog est mis à jour régulièrement ; n'hésitez pas à le consulter. Nous restons à votre disposition pour plus d'information.

Contact: Les chemins creux à cheminscreux49outlook.fr ou sur cheminscreux.wordpress.com

Expression d'élus

Un nouveau cap en action depuis six mois

Chères Érimûroises, chers Érimûrois,

Depuis six mois, nos élus du groupe « Nouveau Cap pour Mûrs-Érigné » sont pleinement mobilisés au service de notre commune et de tous ses habitants.

Fidèles à nos engagements, nous avons lancé dès le début du mandat un audit interne des finances municipales. Cette démarche était nécessaire pour établir un diagnostic précis de la situation budgétaire et réduire le déficit prévisionnel hérité de la précédente mandature.

Notre priorité est de rétablir durablement les équilibres financiers de la commune afin de préserver sa capacité d'investissement et de préparer sereinement son avenir.

Parallèlement, nous avons souhaité répondre à une attente forte des habitants en renforçant l'entretien de notre cadre de vie.

Depuis le printemps, les interventions sur les espaces verts et l'espace public ont été intensifiées, avec l'appui précieux des services municipaux.

Cette dynamique est désormais engagée et va se poursuivre sur l'ensemble du territoire communal.

Les épisodes de chaleur exceptionnellement précoces et intenses de cet été ont rappelé l'urgence d'adapter notre commune au changement climatique.

Face à cette situation, nous avons agi rapidement, notamment avec l'équipement de la Maison de l'Enfance, afin d'offrir aux tout-petits des conditions d'accueil sûres et confortables.

Nous préparons désormais l'avenir en engageant les investissements nécessaires pour adapter nos bâtiments municipaux, en particulier nos écoles, aux défis climatiques et développer des espaces de fraîcheur ouverts à tous.

Dans ces moments, la solidarité reste essentielle. Une attention particulière a été portée à nos aînés : les personnes inscrites sur le registre municipal ont été contactées quotidiennement par les équipes du CCAS et les élus.

Prendre soin de chacun est au cœur de notre engagement municipal.

En cette rentrée, nous souhaitons une très belle année scolaire, riche en épanouissement et en découvertes aux 600 élèves de nos écoles, à leurs familles ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.

Soyez assurés de notre pleine implication pour répondre aux attentes des habitants, préparer l'avenir et conduire les projets nécessaires au développement harmonieux de Mûrs-Érigné.

Le groupe majoritaire, « Nouveau Cap pour Mûrs-Érigné ».

Qui aurait pu prédire ?

L'été que nous venons de vivre est le plus chaud jamais enregistré. Il nous fait basculer dans le réel du dérèglement climatique que les scientifiques annoncent depuis des années. Records et moyennes de températures battus, sécheresse intense, incendies ravageurs détruisant forêts et biodiversité, surmortalité humaine, chute des rendements agricoles, cours d'eau au plus bas engendrant des restrictions sur tout le territoire, réacteurs nucléaires à l'arrêt... une nature et des corps en souffrance.

Au niveau local : une température jamais atteinte à Angers (42,4 °C le 23 juin), un débit de la Loire au plus bas jamais enregistré entraînant des restrictions préfectorales au seuil de crise, la fermeture prématurée de la piscine des Ponts-de-Cé, l'absence de débit dans le Louet et l'Aubance, départs de feux sur la commune, peu d'endroits pour se rafraîchir hormis le parc du Jau et le centre commercial, un camping bien arboré malheureusement fermé.

Ces événements sont les prémices d'un dérèglement bioclimatique qui va bouleverser nos vies et nos sociétés.

De ce fait, une seule question est essentielle au niveau politique : que fait-on maintenant, et comment se préparer localement face aux risques et aux crises à venir ?

Cette question a porté les orientations de notre groupe d'élus durant quatre ans : état d'urgence climatique voté en mars 2022, budget vert, protection de la biodiversité, festival des transitions

socio-écologiques, cantine avec une alimentation biologique saine pour les enfants, végétalisation urbaine. Des chantiers qui donnaient corps à une vision politique tournée vers la résilience du territoire.

Répondre à l'urgence climatique, c'est faire de la commune le lieu d'une politique qui prend acte des limites planétaires et organise, dès maintenant, notre capacité collective à encaisser les chocs à venir - qui privilégie la sobriété à la croissance sans limite, les communs (eau, sol, biodiversité, alimentation), la démocratie locale à la gestion technocratique.

Nous savons que les choix d'aujourd'hui déterminent notre avenir. Aussi exprimons-nous notre inquiétude : la majorité actuelle a-t-elle mesuré l'urgence de cette réalité ? Les mots « transition écologique » semblent absents de son programme, remplacés par des promesses certes respectables de bonne gestion, d'efficacité et de fermeté. Mais au service de quelles visions ?

Une politique municipale responsable doit acter de l'urgence bioclimatique, et focaliser l'essentiel de ses investissements dans une démarche d'adaptation et d'atténuation des risques en soutenant résolument les logiques de transitions écologiques. Notre avenir, que nous empruntons à nos enfants en dépend.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné en Actes ».

Prochain conseil municipal: mardi 10 novembre, à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page Facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Septembre

Vendredi 18 septembre

« Faire Troupeau » (théâtre)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Dimanche 20 septembre

Journée du Patrimoine
🕒 de 9h à 13h
📍 rdv au parking de l'Espace Bellevue

Du 21 au 23 septembre

R.A.V. - Rencontres des Arts Vivants
📍 au CCJC

Mercredi 23 septembre

« Fils de personne » (cinéma)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Samedi 26 septembre

« Expérience colorée »
🕒 à 14h 📍 rdv à l'aire de la Prée d'Érigné

Mardi 29 septembre

« Je suis l'Autre » (théâtre)
🕒 à 15h 📍 au CCJC

Mercredi 30 septembre

« Le Passage » (cinéma)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Octobre

Dimanche 4 octobre

Troc plantes d'automne - Bourse aux livres et aux vinyles
🕒 de 10h à 17h 📍 à la salle Gaillard

Mardi 6 octobre

« Nous les fous » (théâtre)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Mardi 13 octobre

Concours de belote
🕒 à 14h 📍 au CCJC

Mercredi 21 octobre

Fête des Curieux de Nature
🕒 de 10h à 17h 📍 à l'Espace Bellevue
Stands Science Tour
🕒 de 10h à 17h 📍 à l'Espace Bellevue
« Tire la Chasse d'eau ! »
🕒 à 10h30 📍 à l'Espace Bellevue
Rallye photo : en quête de minis
🕒 à 14h30 📍 rdv au CCJC

Jeudi 22 octobre

Herbier photo au smartphone
🕒 à 15h 📍 rdv à la Roche de Mûrs
« Alexis Le Rossignol - Un tantinet CHAMBOULÉ par les choses » (humour)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Du 26 au 31 octobre

Semaine de la parentalité
📍 à Mûrs-Érigné et Soulaines-sur-Aubance

Mardi 27 octobre

« Ce qui nous noue » (théâtre)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Samedi 31 octobre

« Par le Bout du Noz » (bal familial)
🕒 à 15h 📍 au CCJC

Novembre

Du 6 au 8 novembre

Festival Couleurs Chanson
📍 au CCJC

Mardi 10 novembre

Conseil municipal
🕒 à 19h30 📍 à l'Hôtel de Ville

Jeudi 12 novembre

Thé dansant
🕒 à 14h 📍 au CCJC

Samedi 14 novembre

« Candidature spontanée » (conférence dansée)
🕒 à 20h30 📍 au CCJC

Du 20 au 26 novembre

Exposition des Artistes de Mûrs-Érigné
📍 au CCJC

Décembre

Vendredi 4 décembre

Danakil et Maxxo (concert)
🕒 à 20h 📍 au CCJC

Samedi 5 décembre

Ben l'Oncle Soul & The Loire Valley
Calypso 🕒 à 20h 📍 au CCJC

Dimanche 6 décembre

Fête de l'hiver
🕒 de 10h à 18h 📍 à la Salle Gaillard

Les 12 et 13 décembre

« Harmonie Pannetier » (concert)
🕒 à 20h30 (sam.), à 16h (dim.) 📍 au CCJC

Mercredi 23 décembre

Contes de Noël
🕒 de 10h30 à 11h30 📍 à la médiathèque

À noter

Marché hebdomadaire:

📍 au parc du Jau

Tous les vendredis
de 16 h 30 à 19 h 30.

Contes d'Aïcha:

📍 à la médiathèque

Des histoires pour petites
et grandes oreilles :
de 10 h 30 à 11 h 30, les mercredis
9 et 23 septembre ;
7 et 21 octobre ; 4 et 18 novembre ;
2 et 16 décembre 2026.

Café associatif:

📍 au Gerموir

Ouvert les vendredis de 18 h à 1 h.
Soirée jeux à partir de 16 h 30
le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Atelier Repair Café:

📍 au Gerموir

Tous les derniers samedis du mois
(sauf décembre),
de 9 h 30 à 12 h 30.

Plus d'infos :
www.murs-erigne.fr

 MursErigneOfficiel
 @murserigneofficiel